



Bulletin Municipal d'Information

N° 18 / Janvier 2023

www.montesquieu-des-alberes.fr

LES FAMADES !...





LE MOT DU MAIRE

Chères Montesquivaines,

Chers Montesquivains,

Encore une année passée et des nouveautés dans ce bulletin municipal de janvier !

Ce bulletin est réalisé avec toujours autant de plaisir pour illustrer tout ce qui bouge dans notre village.

Mairie

1 place Sant Cristau
66740 Montesquieu-des-Albères

Tél. : 04 68 89 60 49

Fax : 04 68 89 75 87

mairie@montesquieu-des-alberes.fr

Accueil du lundi au vendredi de
9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h00
fermé le mercredi après-midi

Notre cadre de vie est toujours aussi agréable, sous couvert de moments conviviaux et festifs comme nous en avons eu durant tout le solstice d'été 2022.

Même si je me répète, je me dois de dire que ce bulletin me permet encore une fois, et avec beaucoup de sincérité, de remercier les associations, les bénévoles hors associations, les agents municipaux et les élus pour leur implication de chaque instant à la vie de Montesquieu-des-Albères.

SOMMAIRE

- p.2 : Le Mot du Maire
- p.3 : On prend soin de vous,
Marché,
Borne de recharge,
APC,
- p.4-5 : Village d'antan et
d'aujourd'hui
- p.6-7 : Village d'antan et
d'aujourd'hui (suite)
- p.8 : CCACVI médiathèque
- p.9 : CCACVI relais petite
enfance
- p.10 : Déjections canines
Incivilités
Frelons asiatiques
Appel aux artistes
- p.11 : Coupures d'électricité
Consommation électrique
à Montesquieu
- p.12-13 : Photos
- p.14-15 : Travaux
- p.16 : Reprendre la main sur nos
consommations
- p.17 : Garder nos objets plus
longtemps
- p.18 : L'opposition s'exprime
- p.19 : OTI
- p.20 : Agenda
Etat civil

Au nom du Conseil municipal, je tiens à vous remercier également de la confiance que vous nous accordez pour administrer et agir pour le bien de notre commune.

Je vous invite donc à parcourir ce bulletin et à lui accorder toute votre attention. Un bulletin municipal est toujours instructif car il apporte des précisions et des détails à toutes actions menées dans votre village. Cette année, un petit paramétrage nouveau semble nécessaire pour éclaircir les pensées de chacune et chacun, et aider à la réflexion sensée et objective. Je vous invite donc à le parcourir avec soin, prudence et circonspection.

Malgré la situation sanitaire que nous traversons depuis près de 3 ans, il est impératif que votre moral soit empreint de bonheur et de générosité. Offrir un sourire, adresser un mot aimable, ne nécessite aucun effort, sauf celui de le vouloir vraiment et sincèrement.

Les vœux que le Conseil municipal, le personnel communal et moi-même formulons pour l'année 2023 se définissent par la réussite de tous vos projets et surtout une bonne santé pour vous et vos proches.

Excellente année 2023 !

Le maire,
Huguette Pons

*Avec tous mes vœux
de santé pour 2023*


À MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES, ON PREND SOIN DE VOUS !

Montesquieu-des-Albères, petit paradis au piémont des Albères, est un village dont il n'est pas nécessaire de vanter la beauté. Il suffit de s'y rendre pour tomber sous son charme ! Il y fait bon vivre, sa population progresse raisonnablement mais sûrement.

Des personnes de tout âge, des familles viennent s'établir dans cet écrin des Albères. Avec elles, se créent des besoins auxquels peuvent répondre les **nombreux artisans** installés dans ce merveilleux village. Ils sont eux aussi de plus en plus nombreux.

Montesquieu peut également se targuer d'avoir un **tissu associatif important**. Nous remercions tous ces bénévoles qui participent à la vie du village pour le rendre encore plus attractif et convivial !

Mais surtout, depuis quelques années, s'installent des **professionnels de la santé**. A l'heure où le problème de la désertification médicale est un sujet de plus en plus préoccupant dans nombre de communes, la municipalité actuelle a su attirer un médecin sur son territoire. Nous le remercions d'avoir choisi Montesquieu pour exercer son activité ! Nous savons à quel point il va rendre service aux montesquivains. Nous pouvons déjà bénéficier des soins des infirmières, d'une sophrologue, plus récemment d'une ostéopathe, d'une kinésithérapeute et de magnétiseurs. Avec l'arrivée du docteur Pascal Flausse, la couverture médicale à Montesquieu s'élargit. Non seulement la vie est naturellement agréable à Montesquieu mais en plus, on y prend soin de vous !

Le marché

Venez à la rencontre des commerçants ! Ils vous accueillent tous les mardis matin place Sant Cristau, devant la mairie. Rendez-vous dans ce lieu convivial, il ne peut exister sans vous ! Vous participez au maintien de ces services offerts et mis en place par la municipalité. Merci à tous pour votre participation !

Borne de recharge des véhicules électriques Révéo

Une borne a été mise en place sur le parking en contrebas de la mairie, tout près de la pointe du vieux cimetière. Pour recharger votre véhicule, vous avez 2 possibilités :

- vous abonner à Révéo via le site internet www.reveocharge.com (vous recevrez votre badge à domicile
 - télécharger l'application Révéo Charge via votre smartphone
- Pensez à vous en servir, cette borne a été installée pour vous !



L'Agence Postale Communale

Elle vous ouvre ses portes du lundi au vendredi aux heures ouvrables de la mairie et vous offre un grand nombre de services ! Si vous voulez qu'elle perdure, n'hésitez pas à vous y rendre pour vos envois de lettres, de colis, le recueil de renseignements ! Vous serez les bienvenus et vous saurez apprécier l'efficacité et la chaleur de l'accueil !

Montesquieu d'antan et Montesquieu des Albères, votre village toujours !



**Vue aérienne
dans les années 90**

Il était une fois un joli petit village niché au creux du massif des Albères qui s'appelait Montesquieu.

Ce joli petit village, dont les photos d'antan illustrent cet article, est le berceau de richesses, de familles, de naissances, de départs et de beauté de manière ancestrale.

L'agriculture et la viticulture y ont pris tout leur sens jusqu'au milieu du 20ème siècle pour la survie d'un bon nombre de villageois travailleurs et téméraires. Cependant, malgré cet environnement idyllique, certains villageois sont partis à « la ville » pour nourrir leur famille mais aussi fuir l'ingratitude du travail de la terre déjà à l'époque. Ils avaient pris conscience que l'agriculture et la viticulture ne seraient plus à la hauteur de leurs besoins.



Puis ils sont revenus au bercail, quand l'heure de la retraite a sonné ! Heureux de retrouver leurs racines, leurs amis d'enfance, leur village

Mais l'œil forgé par le panorama de la ville avait fait d'eux des urbains aux ambitions économiques bien différentes de leur éducation et leur apprentissage en milieu rural !

Et puis des « estivants », comme on les appelait au moment de l'explosion des avantages sociaux, sont venus en vacances dans le village, trouvant, à leur tour, cet endroit magnifique et serein, idéal pour s'y installer. Des idées ont bourgeonné dans les têtes de ces visiteurs et ils se sont tous mis en quête de changer leur vie ; tourner une page et venir habiter « à la campagne » Mais il fallait bien se loger ! Une recherche assidue se mit en route et la prospection commença !



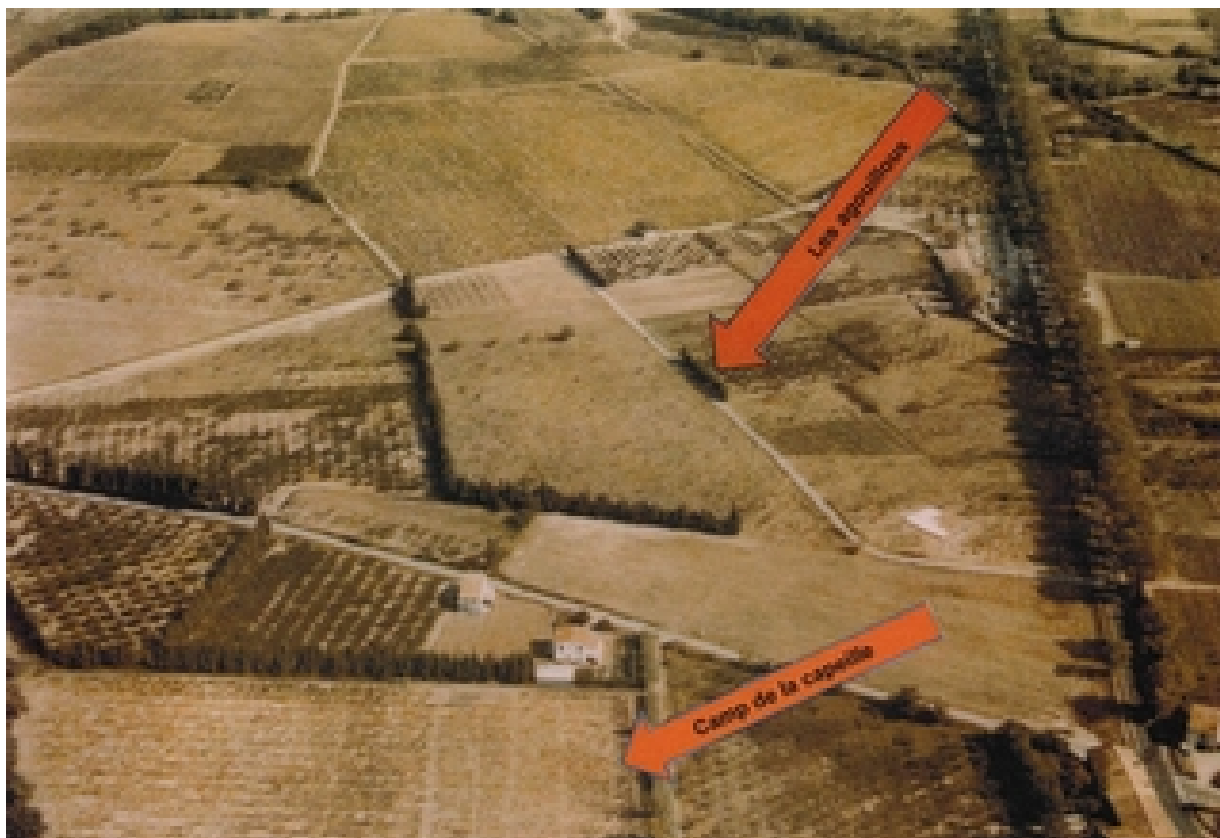
Ce fût la course folle aux propriétaires de terrains agricoles en pleine production ou en friches.... Et les premières transactions commencèrent dans les années 60/70 ! Une multitude de maisons poussaient comme des champignons recouvrant allègrement les terres en friche ou cultivées !

Les propriétaires avaient trouvé là le moyen de rentabiliser leur héritage et d'améliorer leur quotidien, ce qui est légitime et compréhensible, et les nouveaux arrivants s'installaient avec bonheur sur ces terres achetées à un certain prix, bien au-delà de la valeur du terrain agricole !

Depuis quelques décennies maintenant, Montesquieu est devenu Montesquieu des Albères et sa beauté est immuable ! Notre village fait encore des envieux et les possibilités de s'y établir ne sont pas extensibles !

C'est tout de même bizarre que notre beau village fasse encore des envieux alors que certains crient haut et fort qu'il est dénaturé et loin de la belle image d'antan !

Pourtant, je mets au défi quiconque de rencontrer quelqu'un qui trouve Montesquieu-des-Albères détestable et pas beau !



Quand **la bonne foi ressurgira**, le bon sens rejoindra l'intelligence, et les personnes **honnêtes** reconnaitront que ces « mouvements tendances » ne sont que gesticulations de contestataires pour se donner bonne conscience et animer le discours politique politicien !

La langue de bois et les bien-pensants n'ont jamais fait avancer les choses et même si on ne l'entend pas, la population se le dit intérieurement ! Avouez que Les « yaka ! faut qu'on ! » S'ils étaient propriétaires de terrains ici ou ailleurs, quelles destinations souhaiteraient-ils leur donner dans un P.L.U (Plan Local de l'Urbanisme) ? Une destination en zone A ou N (agricole ou naturelle) à 1 ou 2 € le m2 ou une destination en zone U (urbanisée) à 50 ou 100 € le m2 ? Et tous les nouveaux arrivants, dont je fais partie comme la plupart d'entre vous, chères lectrices et chers lecteurs, ne se demandent-ils pas ce qu'était leur terrain avant que leur maison y soit édifiée ?

Je tiens à préciser que la commune s'étend sur 17,06 km2 et pour se rendre compte de l'état réel de la « bétonisation » du village je vais traduire mes propos en m2 !





La commune s'étale **sur 17 060 000 m²** et **seuls 4 % sont urbanisés, soit 682 400 m²**, et quand je dis « urbanisés » les jardins d'agrément sont comptabilisés dans ces 682 400 m². En conséquence, **96% sont végétalisés** (cultures diverses, terre, bois, taillis, etc), soit 16 377 600 m².

Merci à tous ceux qui comprendront ce message et l'interpréteront dans le bon sens de chaque terme employé et je suis sûre que les montesquivaines et les montesquivains, qu'ils soient natifs ou d'adoption, auront cerné la médisance et ont une connaissance éclairée sur la situation ! Je reste à votre disposition pour toute précision ou complément d'information que vous jugerez nécessaire afin de vous permettre, en toute objectivité, de recentrer et rééquilibrer vos réflexions et vos interrogations, et de vous réconcilier avec la réalité !

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent parcours de vie à Montesquieu des Albères, paisible village des Albères, et une bonne année 2023 !





Numéros utiles

- Eau potable et Assainissement : 04 68 95 21 95
- Collecte des déchets (maintenance des conteneurs) : 04 68 81 55 45 (pour un changement de bac)
- Urbanisme : instruction des permis de construire : 04 68 81 00 37
- Eclairage public : en cas d'absence de lumière dans la rue (interventions uniquement liées à un

problème de sécurité électrique ; pas de dépannage des points lumineux) : 06 87 77 89 45

• Piscine Intercommunale Alberaquatic :
04 68 37 04 05

- Pôle enfance jeunesse (crèches, accueils de loisirs et points jeunes) : 04 68 95 21 99
- Lecture publique : un réseau de 10 médiathèques pour l'ensemble du territoire communautaire

Standard : 04 68 81 63 77

standard@cc-acvi.com

www.cc-alberes-cote-vermeille-illiberis.com www.facebook.com/ccacvi/

3 Impasse de Charlemagne, BP 90103, 66704 Argelès-sur-Mer

MÉDIATHÈQUE

Du changement à la médiathèque de Montesquieu des Albères !

La bibliothécaire de Montesquieu des Albères est récemment partie à la retraite. Nous la lui souhaitons douce, pleine de belles lectures et d'enrichissantes rencontres !

L'accueil change de visage, mais les services de votre médiathèque perdurent. C'est dorénavant Emilie Travé et Hélène Ramuz qui vous proposent un large choix de médias en tout genre : ouvrages, magazines, films, documentaires...ainsi qu'un panel d'activités et d'ateliers : lectures d'albums, activités créatives et jeux de société à partager entre amis, en famille ou avec d'autres abonnés. De quoi satisfaire petits et grands. Pour ne rien manquer, retrouvez le programme des animations du réseau des médiathèques sur le site et la page Facebook de la communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris.

Les personnes empêchées par des difficultés de mobilité physique, permanentes ou temporaires, pourront néanmoins continuer d'accéder à la culture grâce au portage de documents à domicile. Pour bénéficier de cette prestation en place sur le réseau des médiathèques depuis quelques mois, vous devez simplement contacter votre médiathèque ou compléter le formulaire en ligne sur le site.

La médiathèque est ouverte au public les mardis et samedis de 9 heures à 12 heures et les mercredis de 14 heures à 18 heures.

L'abonnement et les activités sont gratuits. L'entrée est libre.
Grand rue 66740 Montesquieu-des-Albères - 04.68.54.11.60



RELAIS PETITE ENFANCE

Lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les parents et les professionnels de la petite enfance, ce service conseille et oriente les parents vers un mode de garde adapté à leurs besoins.

Pour les futurs parents en quête de réponses sur les modalités de garde de leur bébé, le R.P.E est une mine d'informations.

Les animatrices accompagnent les familles dans leur recherche et proposent des solutions adaptées en fonction des besoins. Notamment dans le cas de modes d'accueil particuliers quand les horaires de travail des parents sont atypiques ou pour un enfant en situation de handicap.

Le R.P.E recense les offres et les demandes d'accueil. La liste des professionnels de secteur est régulièrement actualisée et à disposition des parents souhaitant faire appel à un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e).

Par ailleurs, le RPE sensibilise et accompagne les parents dans leur rôle d'employeur et les informe sur les droits et obligations qui en découlent.

Appui et soutien aux professionnels de l'accueil individuel

Le R.P.E accompagne également les professionnels de la petite enfance dans l'exercice de leur métier. C'est un lieu d'échanges autour des pratiques professionnelles, de soutien et d'information.

Les rencontres entre professionnels sont encouragées et sont l'occasion d'évoquer les expériences des uns et des autres. Les assistant(e)s maternel(le)s peuvent également se renseigner sur leur profession : statut, droits et obligations, évolutions professionnelles.

Rencontres et échanges entre parents-enfants et professionnels



Pour les jeunes parents, le R.P.E apporte un soutien à la parentalité. Des temps de partages dédiés au développement l'enfant : sommeil, alimentation, développement, jeux, éducation...ont lieu régulièrement.

Parents, enfants et assistant(e)s maternel(le)s sont invités à participer à des activités d'éveil à destination des tout-petits. Ces ateliers se déroulent dans les locaux du R.P.E, dans les médiathèques et autres lieux partenaires pouvant offrir un cadre sécurisé aux enfants. Plusieurs activités par semaine sont généralement proposées. La programmation est diffusée en ligne.

La page est résumée si vous souhaitez l'intégralité, vous pouvez consulter la page internet : <https://www.cc-acvi.com/vivre-et-habiter/famille/petite-enfance-0-3-ans/le-relais-petite-enfance/>

DES DÉJECTIONS CANINES DANS LES RUES !

Encore une fois, nous lançons un cri contre l'incivilité de certains !

Malgré les nombreuses bornes de distribution de sachets propreté installées sur la commune, prévus à cet effet (et non pour un usage autre), nous constatons encore que des propriétaires de chiens ne ramassent pas les déjections de leur animal. Il est très désagréable de devoir éviter cette matière à quasi chaque pas dans les rues de Montesquieu-des-Albères. Les désagréments, la vue et surtout l'odeur sont insupportables !



Montesquieu-des-Albères est un beau village. La municipalité s'emploie à améliorer le cadre de vie de tous. Alors, s'il vous plaît, tenez vos chiens en laisse et surtout, prévoyez de quoi ramasser les déjections de vos animaux de compagnie afin que nous vivions tous en harmonie !

INCIVILITÉS, ENCORE !



En plus des incivilités déjà citées dans les différents bulletins municipaux, certaines sont commises au casot du soldat. Les panneaux « feux interdits » sont arrachés. On peut y trouver des résidus de feu de camp, non seulement à l'extérieur mais également à l'intérieur du casot ! Ces actes sont dangereux pour notre environnement. Le risque

d'incendie est trop grand pour que nous ne nous en inquiétions pas !

Aidez-nous à être vigilant afin de limiter ces agissements qui nous polluent et mettent en danger nos forêts et nos habitations ! **Nous sommes tous concernés !**

LES FRELONS ASIATIQUES

Attention, les frelons asiatiques reviennent !

Malgré la lutte menée chaque année, ce nuisible revient et nuit à notre environnement et aux apiculteurs. Encore une fois, la municipalité collaborera avec SOS GUEPE 66 d'avril à novembre pour le combattre sur le domaine public, mais aussi sur vos parcelles privées.



En amont, vous pouvez agir en suivant les prescriptions consultables sur le site de la mairie : <https://www.montesquieu-des-alberes.fr/frelon-asiatique-rappel/> Merci à tous les montesquivains pour votre implication ! C'est par une lutte collégiale que nous combattons ce fléau qui nuit à l'environnement et aux apiculteurs !

APPEL AUX ARTISTES

Vous avez un talent ? Une passion ? Vous souhaitez faire découvrir vos réalisations ?

Alors, à vos agendas !

Nous espérons pouvoir vous rencontrer lors de l'exposition des artistes de Montesquieu-des-Albères le 14/05/2023. Tenez-vous prêts ! Chaque édition a réuni nombres d'artistes.

Venez allonger la liste des exposants en vous inscrivant en mairie jusqu'au 05/05/2023 !



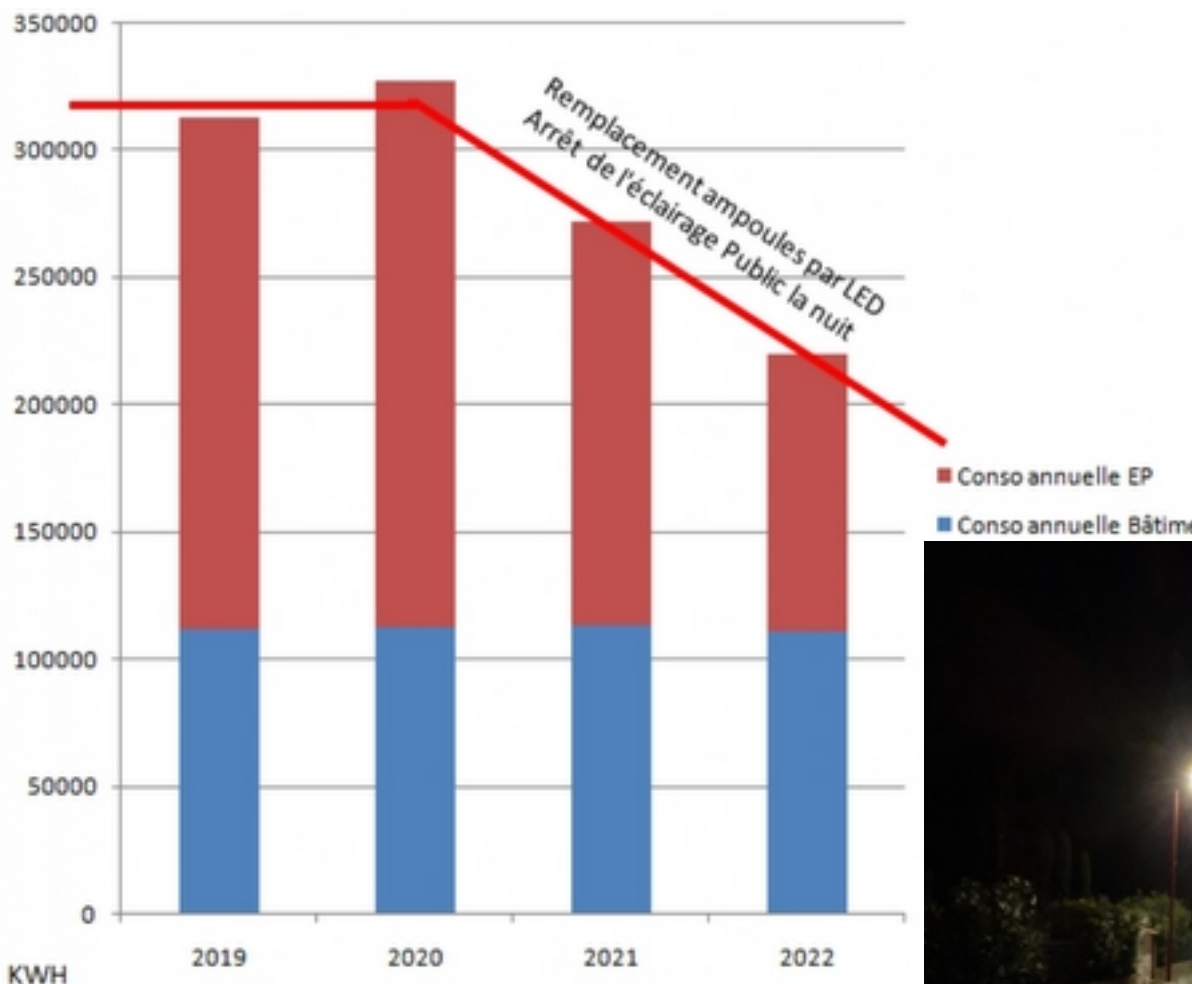
COUPURES D'ÉLECTRICITÉ ORGANISÉES

Lorsque nous consommons tous de l'électricité en même temps, il est possible que nos capacités de production ne parviennent pas à répondre à tous nos besoins. A l'arrivée de l'hiver qui s'annonce froid, le gouvernement prévoit donc d'imposer des coupures d'électricité. Certains établissements, tels que les hôpitaux, les commissariats, les gendarmeries, les casernes de pompiers ou les sites militaires seront épargnés. Par contre, il n'y aura pas d'exception pour les personnes ayant besoin d'une assistance médicale à domicile. Elles seront soumises comme tout le monde à des coupures d'électricité d'une durée de 2 heures.

La municipalité de Montesquieu-des-Albères propose à ces personnes de se manifester en mairie et de venir s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables munies d'un certificat médical précisant l'obligation vitale d'une assistance médicale nécessitant de l'électricité, afin qu'une attention particulière soit apportée lors des coupures d'électricité.



CONSUMMATION D'ÉLECTRICITÉ À MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES

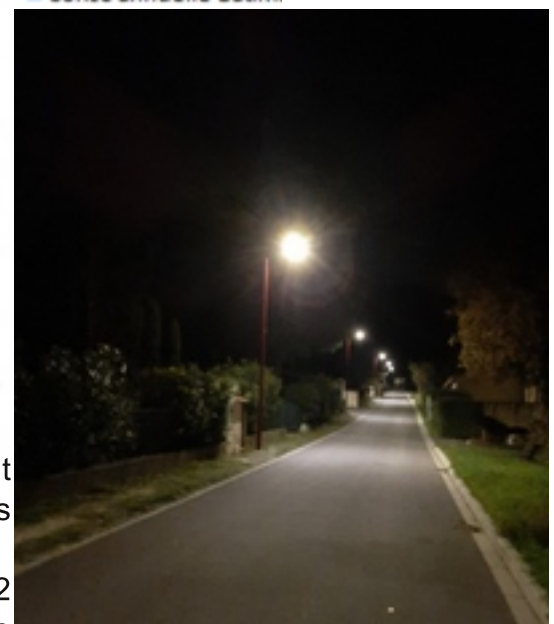


L'énergie électrique représente un poste de dépense important dans toutes les communes. Ce tableau montre les efforts réalisés dans ce domaine à Montesquieu-des-Albères.

Malgré ces améliorations significatives, ce sont encore 219.162 KWH qui sont consommés en 2022. Grace au bouclier tarifaire pour les petites communes, l'augmentation de l'électricité de la commune sera de plus 15% en 2023 au lieu de 70%.

Nous devons continuer nos efforts d'économies, nous devons être innovants !

Dès 2023, nous vous présenterons des pistes d'améliorations pour diminuer notre dépense énergétique.



PHOTOS FESTIVITÉS

Fête du 14 juillet - 13/07/2022



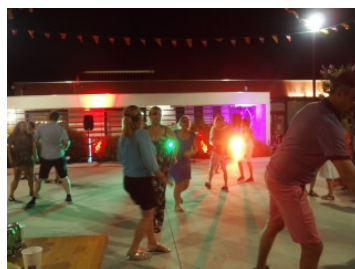
Marché gourmand - 21/07/2022



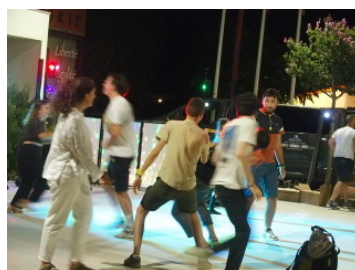
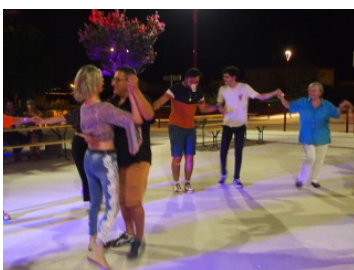
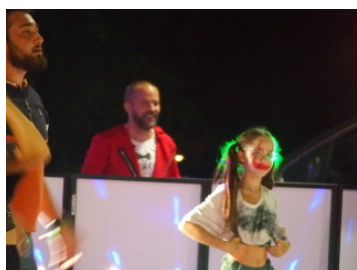
Karaoké - 14/08/2022



Grand bal d'été - 20/08/2022



Bal de la rentrée - 27/08/2022



Accueil des nouveaux arrivants et Forum des associations - 10/09/2022



PHOTOS FESTIVITÉS ET CÉRÉMONIES

Cérémonie du 11 Novembre - 11/11/2022



Saint Saturnin - 26 et 27/11/2022



Marché de Noël - 11/12/2022



TRAVAUX

La sécurité et le bien-être de nos administrés est une priorité pour notre municipalité, c'est pourquoi les travaux réalisés découlent de ces préoccupations.

Ouvrages d'art : depuis 2021, un programme d'étude et de travaux de ces ouvrages est en cours et va s'étendre sur plusieurs exercices budgétaires en fonction des priorités recensées par le bureau d'études.

Potence à l'entrée du village : face à l'abus de certains utilisateurs non habilités, la municipalité prévoit un aménagement de la potence située au rond-point à l'entrée du village. N'oublions pas que l'eau utilisée sur ce site est réglée par les deniers publics, donc les nôtres !

Ancienne épicerie : un plan de rénovation est en cours afin de réhabiliter le logement à l'étage en vue d'une location et un projet de gîte étape est à l'étude pour le rez-de-chaussée.

Réseau sec et humide dans le vieux village : la tranche 2 (phases 1 et 2) de la mise en esthétisme des réseaux secs dans le vieux village touche à sa fin ; de nouveaux éclairages publics LED seront très bientôt en service et plus aucun fil électrique ne polluera le secteur traité ; d'ores et déjà la municipalité travaille de concert avec le sydeel66 pays catalan sur la tranche 3, et dernière, toujours dans le vieux village.

Voirie :

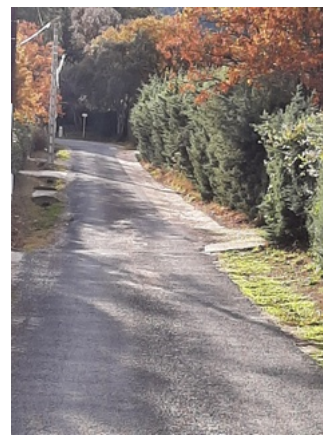


Réfection de l'impasse des Amandiers
avec caniveau central et chaussée en béton désactivé



Reprise des accotements de chaussée rue de la Fontaine
pour mise en sécurité de la circulation

Bouchage de nids de poule rues du Correc Servé, de la Chenaie,
de l'Albère et chemin du Mas d'en Blaye



Remise en état du fossé en bordure de chaussée côté lotissement, chemin des Anglades

Remise en état de la chaussée rue Lucien Galy, face à l'église

Nettoyage et curage des fossés aux Trompettes Hautes

Dessouchage et réfection d'entrée piétons rue du Tambori

Mise en place de ralentisseurs chemin des Vignes et rue des Pêchers



TRAVAUX (suite)

Cave viticole au pied du château : elle a été récemment acquise par la commune afin de la transformer en appartement locatif. L'objectif de la municipalité est toujours le même depuis 2008 ; développer son parc locatif dans le but de favoriser l'accroissement de notre population et bénéficier de nouvelles recettes pérennes.

City-stade : remise en état du plancher extérieur de bâtiment et reprise de clôtures et éléments bois du terrain de jeux (Agorespace).

Bâtiment communal : les travaux sont sur le point d'être terminés à l'étage avec deux appartements destinés à la location. Le rez-de-chaussée est terminé dans sa partie Ouest. Le médecin y a d'ailleurs pris ses fonctions. Pour la partie commerciale, une large consultation publique s'est déroulée sans donner le résultat escompté. Une nouvelle consultation va être lancée pour ce local d'environ 150m². Les extérieurs, voirie et trottoirs, ont été aménagés autour du bâtiment. La clôture a été remise en état.

Salle polyvalente nouvelle : ce projet fait corps avec la nouvelle médiathèque et les dossiers sont en cours pour les financements avec les divers partenaires.

Divers :

- Reconstruction du bassin Valmanya 331 sur la piste DFCI AL6 bis
- Travaux courants d'entretien sur bâtiments communaux
- Débroussaillage et entretien des espaces verts

A réaliser début 2023 :

- Réfection de voirie impasse des Mimosas et rue del Sarrat
- Mise en esthétique des réseaux secs 3ème et dernière tranche
- Remise en état de la placette impasse du Néoulous
- Étude pour la réfection de la voirie rue Lucien Galy (du rond-point des Matins Bleus aux ateliers municipaux)
- Étude pour la mise en sécurité avenue de la Mer (du chemin des Vignes à l'échangeur RD618)

LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

C'est maintenant un dispositif connu. Le débroussaillage participe à la défense des populations, des habitations et des forêts contre l'incendie. Son utilité et sa nécessité autour des bâtiments et des routes sont indéniables et incontournables. Effectué tel que le prévoit le code forestier (art. L. 131-10 du c. forestier), le débroussaillage diminue considérablement les dégâts provoqués par un incendie et contribue efficacement à l'extinction des feux naissants.

Il est important de poursuivre nos efforts et d'entretenir les travaux déjà effectués. Il en va de la sécurité de tous et de vos tous vos biens !

En matière de prévention, les chasseurs de l'ACCA de Montesquieu-des-Albères contribuent régulièrement, tous les ans, au débroussaillage et à l'entretien de sentiers ! Nous les en remercions. Si vous avez besoin d'explication sur la manière de faire et où débroussailler, Sébastien CAVALIÈRE est à votre disposition au service urbanisme de la mairie (04 68 89 60 49). N'hésitez pas à le contacter !



COMMENT REPRENDRE LA MAIN SUR NOS CONSOMMATIONS ?

NOUS CONSOMMONS BEAUCOUP ET RENOUVELONS TROP VITE



2,5 tonnes d'objets accumulés chez nous

EN RÉALITÉ 45 tonnes de matières mobilisées pour les fabriquer !

Jusqu'à 1/4 des émissions de gaz à effet de serre en France

- + pollutions (air, eau, sol)
- + consommation d'énergie
- + accumulation de déchets

Des objets accumulés, pas toujours utilisés

- 99 équipements électriques et électroniques par foyer (dont 6 jamais utilisés !)
- 60 % d'habits achetés en plus par rapport à 2002 et gardés 2x moins longtemps

LES BONNES QUESTIONS AVANT D'ACHETER UN PRODUIT

1 En ai-je vraiment besoin ?

88 % des Français changent de téléphone portable alors que le précédent fonctionne



Beaucoup de vêtements sont portés 7 à 10x seulement



93 % n'ont pas été portés l'an dernier



= 240 € économisés sur sa durée de vie (à classe énergétique équivalente)



= 3x moins d'électricité consommée et 2x moins d'impact environnemental

2 Si oui, est-il bien adapté ?

3 Dois-je forcément l'acheter ?

Pour un usage occasionnel, on peut aussi :

Louer

Partager



10 min

c'est le temps moyen d'utilisation d'une perceuse sur toute sa durée de vie

30 % des Français

ont eu recours au covoiturage en 2018



4 Puis-je l'acheter d'occasion ?

76 % des Français affirment avoir déjà acheté des produits d'occasion
De nombreux sites Internet et lieux (dépôts-ventes, vides-greniers...) facilitent les échanges



ET SI VRAIMENT ON ACHÈTE NEUF ?



Privilégier les produits de qualité et réparables, en vous aidant des labels : agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/labels-environnementaux



Bannir les produits jetables (à usage unique) : la loi interdit déjà les sacs et la vaisselle (assiettes, gobelets, pailles) en plastique jetables, d'autres produits suivront.

POUR ALLER PLUS LOIN

<http://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-consommation-responsable/>
<http://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-poids-carbone/>



COMMENT GARDER NOS OBJETS PLUS LONGTEMPS ?

NOS POUBELLES DÉBORDENT



437 kg de déchets ménagers produits par habitant et par an (poubelles, conteneurs de tri, déchèteries) en 2017 *Source : Eurostat - RSD*



93 € HT/an par habitant pour payer leur traitement en 2016

90 % des déchets plastiques en mer viennent de la terre



Le recyclage des déchets ne suffit pas !
Recycler consomme de l'énergie (transport, process industriels...) et les déchets ne sont pas tous recyclables, du moins pas à l'infini. Par conséquent, il faut en produire moins.

LES SOLUTIONS POUR FAIRE DURER NOS OBJETS

1 Comment profiter longtemps de nos objets ?



Entretenir en lisant bien les notices d'utilisation



Penser aux garanties en cas de panne

► **Pour les biens neufs**, vous pouvez faire réparer ou remplacer votre bien gratuitement dans les 2 ans après l'achat.
► **Pour les biens d'occasion**, ce délai est de 6 mois.



Faire réparer chez un professionnel : il existe 126 000 entreprises dans le secteur de la réparation en France



Réparer soi-même, si on est bricoleur

Que faire s'ils ne marchent plus ?

2

3 Comment éviter de les jeter à la poubelle ?

Réutiliser

les vêtements usagés comme chiffons, les bocaux en verre pour les confitures, les boîtes pour les rangements...



Donner

à des proches ou à des associations (réparation, récupération de pièces détachées...)



Revendre

dans un dépôt-vente ou un vide-grenier, chez un revendeur ou sur Internet



DES NOUVEAUX LIEUX POUR UNE NOUVELLE VIE



Les ressourceries et recycleries : des lieux dédiés au réemploi, souvent animés par des ateliers et événements.



Les associations (Emmaüs, Réseau Envie...) qui proposent les objets récupérés et renouvelés à prix modérés ou gratuitement.



Les ateliers de réparation, d'upcycling et de customisation pour réparer, transformer ou créer à partir d'objets de récupération.

POUR ALLER PLUS LOIN

www.ademe.fr/comment-faire-durer-objets • www.quefairedemesdechets.fr
<http://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-poids-carbone>



L'OPPOSITION S'EXPRIME

Préserver, Prévenir, Protéger : les nouvelles priorités

En cette fin d'année, moment de concorde et de festivités, nous pouvons féliciter nos concitoyens qui ont été nombreux à apporter leurs observations lors de la consultation publique pour la modification de notre cadre de vie. (PLU)

Cela a permis à chacun de s'interroger sur ce qu'il souhaite de mieux pour Montesquieu et ses habitants :



un commerce de proximité pour faire ses courses comme dans beaucoup d'autres villages voisins, des lieux de rencontre et de convivialité attirant et accueillant les plus petits comme les plus grands pour tisser des liens au sein d'associations bien sûr mais aussi dans un cadre informel, sur une terrasse de café par exemple pour se retrouver tout simplement, des espaces naturels facilement accessibles pour se ressourcer,

ou alors une expansion non raisonnable de l'urbanisation pour offrir à une population toujours plus nombreuse le minimum syndical : un village fantôme qu'on traverse sans s'y arrêter, un village où on n'a plus de raison d'aller lorsqu'on habite dans les hameaux dispersés des Agouillous ou des Trompettes et d'où l'on s'échappe pour devoir faire ses courses à grand frais compte tenu de l'augmentation du prix des carburants.

Les temps changent et nous savons maintenant que notre vie va changer. Pour faire face sans crainte à ces nouvelles situations (pandémies, sécheresse, canicule et autres phénomènes climatiques, restrictions d'eau, flambée des prix de l'énergie), nous avons plus que jamais besoin d'entraide, d'intelligence collective et d'élus qui, conscients de la mesure de ces changements, agissent en conséquence :



Anticiper l'adaptation à de nouvelles conditions de vie, prévenir, protéger, faciliter la vie de tous : voilà les nouvelles priorités.

A toutes et tous nous souhaitons une bonne et sereine année 2023.

Bastien Saint-Jours et Cyrille de Foucher

***Mme Pujol n'est pas cosignataire de ce texte
car elle ne partage pas la philosophie générale et les idées portées par ce document.***

L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

7 bureaux pour 12 communes : l'accueil... et bien plus encore !

L'office de tourisme intercommunal dispose de 7 bureaux répartis sur l'ensemble du territoire, dont 4 sont ouverts toute l'année. En cas de besoin rapprochez-vous de l'un d'entre eux !

Un lieu d'information et d'échange... mais pas seulement !

Votre office de tourisme propose aussi des idées de jeux (livret jeux, Isalia) et des parcours ludiques en famille, des visites guidées, des animations, des applications gratuites pour découvrir, s'amuser, randonner etc...

Il s'occupe de vous grâce au Comptoir de Loisirs, avec les ateliers pour les Nin's, les Soirées Gourmandes et les apéritifs vigneron....

Tout est sur notre nouveau site Internet !

[Pyrénées Méditerranée, destination de charme entre Mer et Montagne \(tourisme-pyrenees-mediterranee.com\).](http://Pyrénées Méditerranée, destination de charme entre Mer et Montagne (tourisme-pyrenees-mediterranee.com).)

Parcourez-le, il est fait pour vous : les infos, l'accès à la billetterie, des bons plans et idées pour une journée en famille réussie !!

Et partagez vos expériences, témoignages, remarques...

Etes-vous abonné à la newsletter ? Chaque mois nous envoyons l'ensemble des animations du territoire. Vous pouvez aussi suivre l'actualité sur notre page Facebook.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ces actions sont en partie financées par la taxe de séjour instaurée et perçue par la Communauté de communes.

Cette taxe est prélevée aux touristes qui passent au moins une nuit payante dans un hébergement touristique.

Le revenu de la taxe de séjour est essentiel... et obligatoire !!

Si vous décidez de louer votre maison ou appartement (y compris votre résidence principale), même une semaine, vous devez faire payer à vos vacanciers une taxe de séjour qui varie en fonction du statut de l'hébergement. Si ce n'est pas votre résidence principale, vous devez la déclarer en mairie via le CERFA 14004*04

RASSUREZ-VOUS !

Vous avez la phobie administrative ? Cela vous semble bien compliqué vu le nombre de jours loués ? Pas de panique, là aussi, l'office de tourisme est à vos côtés !

Contactez Marie Odile (04 48 98 00 09) qui vous accompagnera sur ce sujet, pour le classement, la promotion de votre bien et Sandrine (04 48 98 00 05) pour vous inscrire sur la plateforme de collecte de la taxe de séjour : hebergement@cc-acvi.com.

C'est important pour nous permettre de vous offrir les services que vous méritez : On compte sur vous !



AGENDA 1er semestre 2023

JANVIER

22 Repas des aînés, salle Jean Thubert

FÉVRIER

du 01/02 au 31/03 Exposition du Mas Freixe, salle des mariages à la mairie
11 Rifle, salle Jean Thubert à 14h30

MARS

du 01/02 au 31/03 Exposition du Mas Freixe, salle des mariages à la mairie
11 Rifle, salle Jean Thubert à 14h30
19 Théâtre Saynètes "Sur les traces de Molière" avec la compagnie Et pourquoi pas nous, salle Jean Thubert à 17h
26 Théâtre "Les potinages de Rose et Suzette" avec les Vigatanes i Barretina, salle Jean Thubert à 16h

AVRIL

01 Rifle, salle Jean Thubert à 14h30
22 Rifle, salle Jean Thubert à 14h30

MAI

08 Commémoration du 8 mai, 11h30 devant la mairie
14 Exposition des « Talents de Montesquieu », salle Jean Thubert de 10h à 18h - animations jeux et promenades en calèche
18 Sardanes avec Sant Cristau Sardanista, sur la place de la mairie à 16h30
20 Rifle, salle Jean Thubert à 14h30

JUIN

04 Théâtre en catalan "4 Saynètes" avec El Grup del Galliner, salle Jean Thubert à 17h
17 Rifle, salle Jean Thubert à 14h30
18 Commémoration du 18 juin, devant la mairie à 11h30
21 Fête de la musique
23 Fête de la St Jean

Le détail de ces manifestations vous sera communiqué ultérieurement par chaque organisateur dans des flyers distribués dans les boîtes aux lettres et/ou par affichage sur le site de la mairie.

Des animations supplémentaires peuvent compléter cet agenda, n'hésitez pas à consulter régulièrement le site mairie, rubrique « agenda » ou abonnez-vous à la newsletter.

*La Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD)
ne nous permet plus de publier vos noms et prénoms.*

A tous les **nouveaux nés**, nous leur souhaitons la bienvenue à Montesquieu des Albères.



Toutes nos félicitations aux **nouveaux mariés et nouveaux pacsés**, nous vous souhaitons une union longue et heureuse.



Nous présentons nos très sincères condoléances aux familles et amis de **ceux qui nous ont quittés**.



Publication : Maire de MONTESQUIEU des ALBERES

Direction de publication : Huguette PONS

Conception / maquette : Mairie de Montesquieu

Crédit photos : Mairie de Montesquieu / Françoise LEFEBVRE

Imprimerie du Néoulous Céret

Document imprimé sur papier recyclé en 1000 exemplaires. Ce document n'a aucune valeur contractuelle.

Toute reproduction interdite : Edition 2023

Ne pas jeter sur la voie publique.